

mon's decision, and order the Bill to be destroyed, (renewed laughter).

Mr. Rymal said the Government should not abandon their bantling, (laughter). There was no measure except their Banking Bill which they had introduced that had been carried, and that had been so altered that the Government could not know their own child. He thought that the Government should stand by their brood, and not allow them to be slaughtered one by one.

THIRD READINGS

The following Bills were then read a third time.

Hon. Sir John A. Macdonald—"An Act to continue and make perpetual certain Acts and parts of Acts of the Province of New Brunswick, relative to the Police Force in the Parish of Portland, in the City and County of Saint John" and "An Act to empower the Police Court in the City of Halifax to sentence juvenile offenders to be detained in the Halifax Industrial School."

Hon. Mr. Tilley moved the House into Committee to consider certain resolutions on vessels imported under the authority of Act 32 and 33, Victoria, Cap. 40. He explained that the object was to authorize two additional ports, one at Mabou, Cape Breton, and one at the Magdalen Islands. The Act passed last session provided that 10 cents per ton should be charged at the port of entry to provide for expenses connected with the improvement of the ports. In Mabou harbour there was no officer to collect dues, and parties going in derived all the advantage of the harbour without paying for it. He asked authority to appoint officers to collect dues.

The House went into Committee, **Hon. Col. Gray** in the chair. The Resolutions were adopted and reported. The Bill was introduced and read a first time.

THE NORTH-WEST

Hon. Mr. Holton said he did not propose to precipitate the discussion on the Red River affairs, he thought it was due to the House that the Government should give information on certain points. He would therefore put the following questions. Was it true that the Government were preparing to send a military expedition to Red River? If so, what was the nature,

[Hon. Mr. Abbott—L'hon. M. Abbott.]

celui-ci rendra un jugement de Salomon, et ordonnera que le Bill soit retiré. (Nouveaux éclats de rire.)

M. Rymal dit que le Gouvernement ne devrait pas abandonner son rejeton. (Rires.) Aucun des projets de loi adoptés sauf celui qu'il a présenté sur les banques, n'a été amendé à un point tel que le Gouvernement ne reconnaisse même plus son propre enfant. Il pense que le Gouvernement doit protéger ses enfants afin qu'ils ne soient pas sacrifiés l'un après l'autre.

TROISIÈME LECTURE

Les projets de loi suivants sont discutés en troisième lecture.

L'honorable sir John A. Macdonald—Le Bill intitulé: «Acte à l'effet de maintenir en vigueur et de rendre permanents certains Actes et parties d'Actes de la province du Nouveau-Brunswick, relatifs au corps de police de la paroisse de Portland, cité et comté de St-Jean»; et le Bill intitulé: «Acte autorisant la Cour de police de la Cité d'Halifax à condamner les jeunes délinquants à la détention à l'École d'industrie d'Halifax».

L'honorable M. Tilley propose que la Chambre soit appelée à se former en Comité pour étudier certaines résolutions au sujet du droit sur les navires, imposé sous l'autorité de l'Acte 32 et 33 Victoria, chapitre 40. Il explique que l'objet de cette résolution vise à autoriser l'addition de deux ports supplémentaires, un situé à Mabou, Cap Breton et l'autre situé aux Îles-de-la-Madeleine. La loi adoptée au cours de la session précédente stipule qu'une contribution de 10 cents la tonne devra être payée au port d'entrée pour aider à combler les dépenses qu'entraînera l'amélioration de ces ports. Au port de Mabou, il n'y a aucun fonctionnaire chargé de percevoir les droits, et les bateaux, qui y entrent, profitent de tous les avantages gratuitement. Il demande donc la permission de nommer des fonctionnaires à ce poste.

La Chambre se forme en Comité sous la présidence de **l'honorable colonel Gray**. Rapport est fait du projet de résolutions qui est adopté. Le projet de loi est présenté et lu une première fois.

LE NORD-OUEST

L'honorable M. Holton dit qu'il n'a pas l'intention de hâter la discussion portant sur la question de la Rivière Rouge; il pense que le Gouvernement doit se faire un devoir de donner à la Chambre des renseignements sur certains points. Il posera alors les questions suivantes. Est-il vrai que le Gouvernement se prépare à envoyer des troupes dans le territoire

object and scope of the expedition, and under what policy was it to be sent? Also, what were the relations between the Imperial and Canadian Governments on the subject; what proportion of the expedition were to be volunteers, what proportion of expense was to be borne by each Government? Was the Territory yet transferred to Canada? If not, was it to be transferred before the departure of the expedition? He could not imagine that the Government proposed sending a military force at the cost of this country, composed in part of the volunteers of this country, into a country over which the jurisdiction of this country had not been formally extended. Also whether the Government was at this moment negotiating or had had any communication with the so-called delegates from the Red River country, known as the delegates from the Provisional Government, namely, Father Ritchot, Judge Black and Scott. Finally, when the papers so often promised—the report of Donald A. Smith and other gentlemen commissioned to the Red River country by the Government—would be laid upon the table? He could not think that with the Parliament in session, men would assume the grave responsibility of deciding upon matters of the kind he had alluded to, without taking the advice of Parliament; and Parliament would be recreant in its duty if it allowed the Government to proceed in a matter of this kind compromising, perhaps, the peace of the country, certainly compromising the exchequer of the country to perhaps an incalculable amount, without having submitted to it some statement of the policy upon which their course was based.

Hon. Sir John A. Macdonald—The hon. gentleman in the exercise of his responsibility as a member of Parliament has asked certain questions, of course the responsibility is his—it is not mine. I am very glad it is his case and not mine; for I think a majority of this House will agree with me that that responsibility is a very grave one, and will feel that my hon. friend, in putting those questions at all, and in putting them in the way he has today, must have some over-ruling principle or reason for doing so, because to any ordinary man, to any man of common sense, it must be evident that these questions are exceedingly inopportune (hear), and in order to show that they are inopportune I will simply answer one of his questions—almost the last in his category. The hon. gentleman asked if the Canadian Government have been or are in communication with any delegates from the North-West Territory. The answer to that is simply that they are, (hear).

de la Rivière Rouge? Si cela est exact, quelle est la nature, l'objet et l'envergure de cette expédition et quelles sont les lignes de conduite qui la régissent? De plus, quels sont les rapports entre le Gouvernement canadien et le Gouvernement de l'Empire à ce sujet? Dans quelle proportion cette expédition est-elle composée de volontaires, et quelle fraction des dépenses doit être supportée par chaque gouvernement? Est-ce que le territoire a déjà été cédé au Canada? Dans le cas contraire, doit-il être cédé avant le départ des troupes? Il ne peut pas concevoir le fait que le Gouvernement veuille envoyer des troupes aux frais du pays, alors que ces mêmes troupes sont formées en partie de volontaires canadiens, dans une région qui ne relève pas officiellement de la juridiction du Canada. De plus, le Gouvernement est-il présentement en négociations ou bien a-t-il eu quelque rapport avec les soi-disant délégués de la région de la Rivière Rouge, connus sous le titre de délégués du gouvernement intérimaire, c'est-à-dire le Père Ritchot, le juge Black et M. Scott? Enfin, quand seront déposés les documents qui ont été si souvent promis, c'est-à-dire le rapport de M. Donald A. Smith et celui des autres messieurs qui ont été délégués par le Gouvernement dans la région de la Rivière Rouge? Il ne peut pas croire que des hommes, qui assument la grave responsabilité de prendre des décisions au sujet de questions comme celles auxquelles il a fait allusion, ne demandent pas l'avis de la Chambre, alors qu'elle siège; enfin le Parlement manquera lui-même à son devoir, s'il permet au Gouvernement de poursuivre une affaire de ce genre laquelle pourrait compromettre la paix du pays et exposer le Trésor de l'État à une perte incalculable, sans lui avoir soumis la politique régissant son plan d'action.

L'honorable sir John A. Macdonald—Mon honorable collègue, dans l'exercice de ses fonctions comme membre de la Chambre, a posé certaines questions; naturellement cela est sa responsabilité, non pas la mienne et j'en suis très heureux. Je crois que la majorité des membres de cette Chambre admettront qu'il s'agit d'une responsabilité très grave et que mon honorable collègue doit avoir quelque bonne raison pour poser toutes ces questions de la façon dont il l'a fait aujourd'hui, parce que, pour le commun des mortels, pour toute personne intelligente, il est évident que ces questions sont extrêmement inopportunes (Bravo!) et pour le prouver, je vais simplement répondre à l'une d'entre elles, une des dernières qu'il a posées. Mon honorable collègue demande si le Gouvernement du Canada a eu ou a présentement des rapports avec des délégués du Territoire du Nord-Ouest. La réponse à cette question est que, de fait, le Gouvernement est entré

They are now in the midst of those communications.

Mr. Mackenzie—With what delegates?

Hon. Sir John A. Macdonald—They are now, I say, in the midst of them, and they believe that the result of those communications will be a solution of all the difficulties that have so harassed the Government and painfully engaged the public mind since last Autumn. I believe it is only a matter of days—indeed I may say a matter of hours; and I think that by paying a due regard to reticence my hon. friend might have prevented any unseemly discussion, or rather I should say any undue and premature statement, as to what those communications are. My hon. friend must understand that the Government have, and can have only one object—that object being to settle this unfortunate state of affairs as soon as possible, as economically as possible, and as fairly as possible, with a due respect and regard for the interests of all concerned. I can only tell my hon. friend that it is not in the interest of the people of Canada, or of any portion of the people of Canada, that at this moment these questions should be put, and I take this opportunity at once of stating that it is in the highest degree inexpedient that they should be answered. At the same time, however, I will inform my hon. friend that in a very short time—in a very few hours, and several days before this House can hope to be prorogued—there will be a satisfactory solution of all these difficulties, and the Government will be in a position to give a full answer to all these enquiries, when my hon. friend will find that they have paid due regard not only to the principles and interests, but even to the prejudices of all our people, both East and West, and that there will be a happy solution of every embarrassing question, (hear, hear). I need not, I think, Sir, further press this point or dwell upon these questions. I can quite understand what the hon. gentleman urges—that this House has a right to full explanations of this grave situation of affairs. I can quite understand that this House has a right to demand, especially, full explanations of any matter involving an expenditure of public money.

Hon. Mr. Holton—Hear, hear. That is the point.

Hon. Sir John A. Macdonald—I can only assure my hon. friend that the Government fully recognize that right, and that any expenditure of public money which may be made will be with the full sanction and approval of Parliament, (hear, hear).

[Hon. Sir John A. Macdonald—L'hon. sir John A. Macdonald.]

en communication avec eux. (Bravo!) Le Gouvernement est maintenant en pleines négociations.

M. Mackenzie—Avec quels délégués?

L'honorable sir John A. Macdonald—Le Gouvernement, dis-je, est maintenant en pleines négociations et il croit que le résultat de ces négociations sera un moyen de résoudre toutes les difficultés qui ont inquiété le Gouvernement et retenu péniblement l'attention du public depuis l'automne dernier. Je crois que maintenant, ce n'est plus qu'une question de jours—et même, puis-je dire, une question d'heures; et je crois que si mon honorable collègue avait eu quelque réserve, il aurait peut-être pu prévenir toute discussion inconvenante, ou mieux, toute affirmation indue et prématurée concernant ces négociations. Mon honorable collègue doit comprendre que le Gouvernement n'a et ne peut avoir qu'un seul but, et c'est de régler cette malheureuse affaire aussi vite que possible, le plus économiquement et le plus justement possible, tout en tenant compte des intérêts de toutes les personnes concernées. Tout ce que je puis affirmer à mon honorable collègue, c'est qu'il n'est pas dans l'intérêt du peuple canadien ou d'une partie du peuple canadien, que ces questions soient soulevées pour le moment, et je profite immédiatement de l'occasion pour affirmer qu'il serait extrêmement inopportun d'y répondre. Je veux cependant faire part à mon honorable collègue que d'ici peu, d'ici quelques heures seulement, et plusieurs jours avant la clôture de la session de la Chambre, on trouvera une solution satisfaisante à toutes ces difficultés, et que le Gouvernement sera alors en mesure de répondre de façon complète à toutes ces questions; mon honorable collègue pourra alors constater que le Gouvernement a respecté non seulement les principes et intérêts, mais encore les préférences de tout le peuple canadien, de l'Est et de l'Ouest, et qu'il y aura une heureuse solution pour chaque question embarrassante. (Bravo!) Je crois, monsieur, qu'il est inutile d'insister encore sur ce point ou de s'attarder sur ces questions. Je comprends très bien l'objection de mon honorable collègue: la Chambre a droit à des explications, surtout s'il s'agit d'une affaire comportant une dépense de fonds publics.

L'honorable M. Holton—Bravo! C'est là la question.

L'honorable sir John A. Macdonald—Je ne puis qu'assurer à mon honorable collègue que le Gouvernement reconnaît entièrement ce droit et que toute dépense des fonds publics sera faite avec le consentement et l'approbation du Parlement. (Bravo!)

Hon. Mr. Dorion said it seemed to him that the whole question was whether any expenditure of public money was going on without the sanction of Parliament. They knew that East and West preparations had been on foot for sending an armed expedition into the Territory. It was proper that this House should be informed whether those preparations were still going on or not, and a plain answer would satisfy members that things were not being done which the Government had no right to do. He hoped, therefore, the Premier would have no hesitation in quieting the public mind by stating whether the public expenditure was now going on with a view to prepare a military expedition for despatch to the Red River Territory, and what was the extent of the preparations if any had taken place. He (Mr. Dorion) could not conceive the Government had any right to order public expenditure for any purpose whatever, without informing the House of its object and extent.

Hon. Sir John A. Macdonald—I will only make one remark upon the most unfortunate speech of the hon. gentleman opposite, and it is this, that the Government are making arrangements of a certain kind, which, however, cannot be carried out, and will not be carried out, without an express vote of Parliament. They will appeal to Parliament with every confidence; and instead of having their arrangements condemned for extravagance, they will more probably be censured for parsimony. I say no more.

Hon. Mr. Holton said he had only one or two remarks to make upon what had been stated by the Minister of Justice. He (Mr. Holton) had based his whole questions on the fact that considerable expenditure had been already incurred—an expenditure which he regarded as improper without consulting Parliament while Parliament happened to be in session. He would only say that he hoped, with the hon. gentleman, that this matter would find a happy solution within a few hours, or a few days. Certainly no man could have so deep an interest in the realization of that hope as the hon. gentleman himself, who, more than any other man in the country, was responsible for the deplorable dilemma into which we were brought, for he (Mr. Holton) maintained that the whole of this imbroglio in the North-West was due to the unfortunate management, or want of management, of the hon. gentlemen opposite; to their ignorance of what was doing there, and to their vacillations in doing what required to be done as emergencies arose.

Hon. Sir John A. Macdonald—Hear, hear.

L'honorable M. Dorion déclare qu'il lui semble que toute la question est de savoir si l'on dépense des fonds publics sans l'approbation du Parlement? Le Gouvernement sait que, dans l'Est et dans l'Ouest, on a fait les préparatifs nécessaires pour envoyer des troupes dans les Territoires. Il est donc juste que la Chambre sache si, oui ou non, on poursuit toujours ces préparatifs, et une réponse claire prouvant que le Gouvernement n'entreprend rien sans approbation, pourrait satisfaire les députés. Par conséquent, il espère que le premier ministre n'hésitera pas à tranquilliser le public en exposant les faits, à savoir: dépense-t-on présentement les fonds publics en vue de préparer une expédition militaire dans le territoire de la Rivière Rouge, et quelle est l'importance de ces préparatifs, si ces derniers ont déjà eu lieu? Il (M. Dorion) ne peut concevoir que le Gouvernement prenne l'initiative de dépenser des fonds publics pour quelque raison que ce soit, sans informer la Chambre au préalable de l'objet et de l'importance de cette dépense.

L'honorable sir John A. Macdonald—Je ne ferai qu'une seule remarque sur le très malheureux discours de mon honorable collègue de l'Opposition, c'est que le Gouvernement est en train de prendre certaines dispositions qui, cependant, ne peuvent pas être mises à exécution et qui ne le seront qu'après un vote explicite du Parlement. Il fera appel au Parlement avec confiance; et ces préparatifs ne seront pas désapprouvés en raison de leur extravagance, ils seront plutôt censurés pour cause de parcimonie. Je n'en dis pas davantage.

L'honorable M. Holton dit qu'il n'a qu'une ou deux remarques à faire sur ce que vient d'exprimer le ministre de la Justice. Il (M. Holton) a fondé toutes ces questions sur le fait que des dépenses considérables ont été faites, dépenses qu'il considère inconvenantes puisqu'on n'a pas consulté le Parlement alors que justement celui-ci siégeait. Il ajoutera simplement qu'il espère, tout comme son honorable collègue, qu'on trouvera une solution à cette affaire d'ici quelques heures ou quelques jours. Il est certain qu'aucun homme ne peut souhaiter autant que se réalise cet espoir, que son honorable collègue lui-même, lui qui est, plus que tout autre, responsable de cette lamentable affaire dans laquelle nous avons été entraînés; il (M. Holton) soutient que tout cet imbroglio dans le Nord-Ouest est le résultat d'une mauvaise organisation ou d'un manque d'organisation de la part des membres de l'Opposition, de leur ignorance des faits et de leurs hésitations devant des cas urgents.

L'honorable sir John A. Macdonald—Bravo! Bravo!

Hon. Mr. Holton—I therefore join with the hon. gentleman in hoping that a happy solution will be found for the difficulty.

Hon. Sir John A. Macdonald could only say, in reply to the hon. gentleman, that the Government accepted, and felt the responsibility, and believed they would have the support of a majority of this House, and of the country, in the course which they had taken.

Mr. Mackenzie asked if the hon. gentleman was in a position to say when the promised Bill would be brought down. It had been promised for Saturday, and was not yet before the House.

Hon. Sir John A. Macdonald—I will explain, that the discussion of this matter is carried on by Government, not with one or two or three alone, not with the delegates so-called, chosen by the convention—but with other gentlemen also. We are getting all the information we can from gentlemen who have come from that western country. We are discussing, primarily, those clauses which may be considered disputed clauses—clauses in regard to which there are fears and jealousies on the part of the old settlers of the Territory, lest they should be overridden in their rights by the newcomers. I believe that those jealousies are unfounded—but still we have got to overcome them, and to make it clear that there is no intention to do injustice. Saturday, Monday and to-day, myself and my hon. colleague who sits next to me, have been engaged continuously—I may say night and day—in considering these very important questions. This is a matter upon which too much pains cannot be expended. It is a matter in which an enormous sum of money, and perhaps the future of this continent are involved, and therefore my hon. friend will see that it is inadvisable to bring down the measure with undue precipitancy. But I can tell my hon. friend, that last night after going home from the House, and guided by communications with people from Red River Territory, I prepared a measure which may be brought down almost without delay. There were one or two points to be discussed to-day, and that discussion was going on from morning till half-past three, when we were sent for to come down to the House. To-morrow morning the questions under consideration will be settled, and I will probably be able shortly afterwards to bring down the measure. It will be placed in the hands of the draftsman to-night, and when put into form to-morrow, will probably be laid before the House. I think it will be found to be a measure which will meet with satisfaction in all parts of the country, and especially in that part of it,

[Hon. Sir John A. Macdonald—L'hon. sir John A. Macdonald.]

L'honorable M. Holton—J'espère donc, avec mon honorable collègue, qu'on trouvera une solution à ce problème.

L'honorable sir John A. Macdonald ne peut qu'ajouter, en réponse à l'honorable député, que le Gouvernement prend et assume ses responsabilités et qu'il croit que la majorité des députés et la majorité du pays appuieront son plan d'action.

M. Mackenzie demande si l'honorable député est en mesure de dire à quel moment sera présenté le projet de loi promis. On l'avait promis pour samedi, et il n'a pas encore été discuté à la Chambre.

L'honorable sir John A. Macdonald—J'expliquerai que le Gouvernement continue à s'occuper de cette affaire, non seulement avec une, deux ou trois personnes, non seulement avec les soi-disant délégués nommés par l'Assemblée, mais aussi avec d'autres personnes. Nous essayons de nous renseigner le plus possible auprès de personnes qui viennent de cette région de l'Ouest. Nous discutons principalement de ces articles qui pourraient être considérés comme articles à controverse, c'est-à-dire ceux qui concernent les craintes et inquiétudes des vieux colons d'être lésés dans leurs droits par les nouveaux venus. Je crois que ces inquiétudes ne sont pas fondées; cependant, nous devons quand même essayer de les surmonter et de démontrer qu'il n'y a là aucune intention d'être injuste. Samedi, lundi et aujourd'hui, moi-même et mon honorable collègue assis à mes côtés avons été occupés continuellement, je pourrais même dire jour et nuit, à étudier ces importantes questions. C'est une affaire à laquelle on ne peut consacrer trop d'attention. C'est une affaire où sont engagés une énorme somme d'argent et peut-être même l'avenir du pays. Par conséquent, mon honorable collègue se rendra compte qu'il est imprudent de présenter un projet de loi sans y avoir d'abord bien réfléchi. Mais je peux lui dire qu'hier soir, chez moi, après avoir quitté la Chambre, et à la lumière des entretiens que j'avais eus avec les gens venus du territoire de la Rivière Rouge, j'ai préparé un projet de loi qui sera présenté sous peu. Il restait encore un ou deux points à discuter aujourd'hui et nous les avons examinés depuis ce matin, jusqu'à trois heures trente de cet après-midi, alors qu'on nous a demandé de venir à la Chambre. Demain matin, les questions à l'étude seront résolues et peut-être serai-je en mesure, peu après, de présenter le projet de loi. On le remettra au rédacteur ce soir, et s'il est rédigé demain, il sera probablement présenté à la Chambre. Je crois qu'on trouvera que c'est un projet de loi qui pourra satisfaire les différen-

represented by my hon. friend from Lambton, (hear, hear).

Mr. Mackenzie hoped the Government did not intend to continue the services of the agent at St. Paul's, employed by the Secretary of State for the Provinces, as a medium for transmission of despatches to and from the Territory. He had systematically colored the despatches from that quarter. He referred to Mr. Wheelock, editor of *St. Paul's Press*, the most rabid anti-Canadian that could be found.

Hon. Mr. Howe said he thought Mr. Wheelock had forwarded everything sent to him, faithfully.

Mr. Mackenzie—I doubt it.

Hon. Mr. McDougall (North Lanark) said he gathered from the remark made by the Secretary of State for the Provinces that he approved of what had been done by the gentleman employed to transmit despatches at St. Paul's, and intended to continue him in that capacity, believing him to have been faithful to his trust. He (Mr. McDougall) was here to say, that he had very grave doubts upon that matter, and if the House entered into a discussion of the subject he was prepared to give his reasons for those doubts. The hon. member for Lambton said truly that that gentleman was a most bitter and rabid anti-Canadian. He was editor of almost the only paper in the United States that justified the murder of Scott, and applauded the doings of the rebels at Red River. Even the *New York Herald* had abandoned that cause, and yet the *St. Paul's Press* still approved of it. He (Mr. McDougall) was amazed to find the hon. gentleman justifying his conduct, and approving what he had done.

Hon. Sir John A. Macdonald said that the Secretary of State for the Provinces stated no such thing. He simply stated that he believed that Mr. Wheelock transmitted faithfully all despatches sent through his hands. He (Sir John) knew this, because all despatches and papers sent through him by the Government were acknowledged by the parties to whom they were always sent. Under peculiar circumstances of that day, if they had not been sent through Mr. Wheelock, who was supposed to be friendly to those on the other side of the lines, they would very likely never have reached their destination. The member for North Lanark had himself received letters through Mr. Wheelock in due course. But these exceptional times had long since passed away, and Government neither sent nor received any cor-

tes régions du pays et particulièrement celle que représente mon honorable collègue de Lambton. (Bravo!)

M. Mackenzie espère que le Gouvernement n'a pas l'intention de continuer à recourir aux services de l'agent de la ville de St-Paul, intermédiaire chargé par le secrétaire d'État pour les provinces de la transmission des messages qu'on envoie au Territoire et de ceux qui en proviennent. Il a systématiquement faussé les messages venant de cet endroit. Il veut parler de M. Wheelock, éditeur du journal *Press* de St-Paul, et le plus impitoyable anti-canadien qu'on puisse trouver.

L'honorable **M. Howe** dit qu'il pense que M. Wheelock a transmis de façon exacte tout ce qui lui avait été envoyé.

M. Mackenzie—J'en doute.

L'honorable **M. McDougall (Lanark-Nord)** dit qu'il a cru comprendre, d'après la remarque faite par le secrétaire d'État pour les provinces, que celui-ci approuvait et appréciait ce qui avait été fait par la personne chargée de transmettre les messages à St-Paul et qu'il avait l'intention de continuer à recourir à ses services parce qu'il croyait que M. Wheelock avait bien accompli son devoir. Il (M. McDougall) ajoute qu'il a beaucoup de doutes à ce sujet et que si la Chambre voulait en discuter, il était en mesure de justifier ses doutes. Le député de Lambton a bien dit que cet homme était un anti-canadien acharné. Il est le rédacteur-en-chef de pratiquement l'unique journal des États-Unis, qui a essayé de justifier le meurtre de Scott et a applaudi aux actes des rebelles de la Rivière Rouge. Même le *New York Herald* lui-même a abandonné cette cause et pourtant le *Press* de St-Paul l'approuve encore. Il (M. McDougall) est surpris d'entendre l'honorable collègue justifier et approuver sa conduite.

L'honorable **sir John A. Macdonald** affirme que le secrétaire d'État pour les provinces n'a rien affirmé de semblable. Il a simplement dit qu'il pensait que M. Wheelock avait loyalement transmis toutes les dépêches qu'on lui avait confiées. Il (sir John) en est assuré, car les destinataires ont toujours accusé réception des dépêches et documents que le Gouvernement adressait à M. Wheelock. Si, à cause des circonstances spéciales de cette journée, les envois n'avaient pas été expédiés par l'intermédiaire de M. Wheelock que l'on croit favorablement disposé à l'égard des personnes de l'autre côté de la frontière, ces envois ne seraient probablement jamais parvenus à destination. Le député de Lanark-Nord avait lui-même reçu des lettres en temps et lieu, par l'intermédiaire de M. Wheelock. Mais les beaux jours sont

respondence through Mr. Wheelock, since many months back.

NEW TARIFF

On the House going into Committee of Ways and Means,

Hon. Mr. Holton asked if it was proposed to consider the clauses in concurrence as they had been passed in Committee. He thought they might as well take the discussion now on the items as at any other time.

Hon. Sir Francis Hincks said it could not be denied that there was a difficulty in bringing down proposals for increased taxation, and were not likely to give satisfaction. There was no doubt that there was great discussion regarding the 4th resolution, and numerous remonstrances had reached him against that resolution. It was his duty to receive a great many deputations and letters on the subject which he had submitted to his colleagues, and he had to submit now certain resolutions to the House. It would be most convenient to come at once to the articles most strongly objected to, and which had caused the strongest remonstrances, and those, moreover, which were most open to objection. But there were other reasons which led the Government to think it right to abandon such a scheme. The duties they were determined to abandon were those on coal and on wheat, but not on flour. They had also determined to propose an addition to the original words of the resolution respecting salt in the eighth resolution. They propose to add the words "when imported from United Kingdom or any British Possessions," the words "or imported for the use of sea and gulf fisheries," so that for these purposes it would come in free. The next alteration was in the fourth resolution, and it was a mere technical one, the addition of the word "greater" which had been omitted. The next alteration was the correction of an error which had crept in accidentally as it was not intended to put an extra duty on Old Tom Gin, which was intended to go with ordinary spirits. He proposed also to take grease and grease scraps from the ten per cent list. He proposed also on the eleventh resolution to make such alterations as would remove some, possibly not all the objections on the subject of charges on goods. He proposed striking out the words "on shipboard, at the last place of shipment to Canada," and substitute the words "place where purchased," and in the tenth line add after shipment to Canada, the words "and the United States." As to the duties on tobacco, great exception had been taken to these and not without reason.

[Hon. Sir John A. Macdonald—L'hon. sir John A. Macdonald.]

passés depuis longtemps et depuis plusieurs mois, le Gouvernement n'a envoyé ni reçu aucune correspondance par l'entremise de M. Wheelock.

NOUVEAU TARIF DOUANIER

Lorsque la Chambre se transforme en Comité des Voies et Moyens,

L'honorable M. Holton demande s'il est proposé de considérer les articles comme acceptés étant donné qu'ils ont passé au Comité. Il juge le moment favorable d'en discuter.

L'honorable sir Francis Hincks dit qu'on ne peut nier le fait qu'il est difficile de proposer une augmentation des taxes et que cette augmentation sera probablement mal accueillie. Il est certain que la 4^e résolution a été l'objet de nombreuses protestations. Mais il relève de ses fonctions de recevoir de nombreuses députations et lettres dont il a fait part à ses collègues, et il doit maintenant déposer certaines résolutions à la Chambre. Il serait préférable de passer immédiatement à l'étude des articles les plus contestés et qui ont soulevé le plus de protestations. Mais d'autres raisons incitent le Gouvernement à penser qu'il est plus sage d'abandonner un tel projet. Les droits qu'il veut abandonner concernent le charbon et le blé, mais non la farine. De plus, il propose une addition aux termes initiaux de la résolution relative au sel dans la 8^e proposition. Il propose d'ajouter les mots «lorsque importés du Royaume-Uni ou de toute possession britannique», et les mots «ou importés pour l'utilisation des pêches en mer ou dans les golfes», de sorte que pour ces cas d'exception, le sel soit exempt de taxe. La modification suivante concerne la 4^e résolution; il suffit d'ajouter les mots «plus grand» qui ont été omis. La prochaine modification vise à rectifier une erreur qui s'est glissée au sujet du *Old Tom Gin*, car il n'a pas été question d'y ajouter une taxe supplémentaire, celui-ci étant compris dans les spiritueux ordinaires. Il propose également d'enlever les graisses et les résidus de graisse de la liste de 10%. Il propose aussi de modifier la onzième résolution afin d'éliminer quelques-unes des objections, sinon toutes, au sujet des taxes sur les marchandises. Il propose de rayer les mots «à bord, à la dernière place d'expédition pour le Canada» et de les remplacer par les mots «lieu de l'achat» et à la dixième ligne, d'ajouter après «expédition pour le Canada» les mots «et les États-Unis». Quant aux droits de douane sur le tabac, il fait l'objet d'une exception importante, non sans raison.